

Réf: Dossier N° 042133

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DEEPWELL FORAGE »

Siège social Abidjan, Abidjan, ANGRE, Lot 3853, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEEPWELL FORAGE »

Objet :

- Tous travaux de forage d'eau ;
- Location de matériels et équipements de forage ;
- Adduction en eau portable ;
- Construction de château d'eau ;
- Import-export de matériels de forage ;
- Sondages géophysiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abidjan, ANGRE, Lot 3853, Ilot 150

Dirigeant(s) : M PUNYAMURTHULA VIVEK (GÉRANT), M PASUPULETI AAKASH KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04832 du 29/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32023/GTCA/RC/2021 du 29/10/2021

